



Traçabilité proAction® 101

Comme vous le savez, dès le mois de septembre 2017, tous les producteurs laitiers canadiens devront satisfaire aux exigences du Bien-être et de la Traçabilité des animaux. Ceci signifie que dès septembre, quand les fermes devront faire leur validation du Lait canadien de qualité (LCQ), leur conformité avec les exigences du Bien-être et de la Traçabilité des animaux sera également évaluée. Les exigences obligatoires en lien avec la traçabilité sont les suivantes : Identifiant des sites, identifiant de l'animal et mouvement de l'animal.



Afin de vous aider à vous y retrouver dans les exigences de la traçabilité et de vous montrer comment Holstein Canada peut vous aider, nous avons créé une série de courriels, de contenu Web et de messages sur les médias sociaux pour partager ces informations importantes avec vous, et pour répondre à vos questions!

Chaque mercredi des mois de juillet et août, vous recevrez un courriel d'information à ce sujet. Vous pourrez également retrouver toutes ces informations au format PDF sur le site Web de Holstein Canada et nous en parlerons aussi sur les médias sociaux.

Ce sont des informations importantes pour TOUS les producteurs laitiers canadiens, alors n'hésitez surtout pas à partager ces courriels avec les personnes qui ne reçoivent pas nos communications et/ou encouragez-les à visiter **le site Web de Holstein Canada** pour y consulter ces informations, ou bien invitez-les à **s'inscrire** à la liste d'envoi sur la traçabilité.

Vous avez des questions? N'ayez pas peur de nous les poser! Envoyez-nous vos questions à **servicealaclientele@holstein.ca**



Traçabilité proAction® 101

RENDEZ-VOUS SUR WWW.HOLSTEIN.CA POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS